

## Sommaire juin 2017

<b>Le mot du Président</b>	1
<b>Vie institutionnelle</b>	2
• <i>Projet de territoire</i>	
• <i>PTU1</i>	
• <i>Extension du siège de la CCPS</i>	
<b>Vie institutionnelle</b>	3
• <i>Budget</i>	
• <i>Territoire et Terroir</i>	
<b>Entreprendre dans le Saintois</b>	4
• <i>Les moissons de l'emploi 2017</i>	
<b>Entreprendre dans le Saintois</b>	5
• <i>FISAC</i>	
<b>Environnement</b>	6/7
• <i>La redevance incitative</i>	
• <i>Aggrandissement de la déchetterie</i>	
<b>Cadre de vie</b>	7
• <i>Mobilité Solidaire</i>	
• <i>Plateforme de rénovation</i>	
<b>Vie associative et culturelle</b>	7
• <i>La lecture dans le Saintois</i>	
• <i>Agenda des manifestations</i>	
<b>Brèves   Contact</b>	8

### ÉDITO

## LE MOT DU PRÉSIDENT

**LES RÉFLEXIONS ENGAGÉES, DEPUIS LE DÉBUT DU MANDAT, VONT DÉ-SORMAIS SE CONCRÉTISER SUR LE TERRAIN. L'AGRANDISSEMENT DE LA DÉCHETTERIE EST ENGAGÉ AVEC UNE OUVERTURE AU PUBLIC PRÉVUE AU PRINTEMPS 2018. CES TRAVAUX PERMETTRONT, OUTRE UNE EXTENSION DU SITE ACTUEL, UNE AMÉLIORATION SENSIBLE DE LA SÉCURITÉ POUR LES UTILISATEURS ET LA POSSIBILITÉ DE COLLECTER DES DÉCHETS JUSQU'ALORS NON RECYCLÉS.**

La mise en place de la redevance incitative va générer des apports accrus en déchetterie et, dans la mesure où le site actuel avait été créé pour une collectivité de 9000 habitants, il est indispensable de dimensionner la structure en fonction des besoins nouveaux. Il faut également trouver des solutions plus responsables pour le traitement des déchets verts en valorisant ces derniers au plus proche du site, en utilisant leur potentiel et en limitant un transport coûteux. L'agrandissement du siège de la

communauté va également se concrétiser cette année. Après une réflexion sur la possibilité de le transférer sur un autre site, il s'est avéré plus sage et plus efficace d'agrandir le site actuel pour profiter des équipements existants et conserver un emplacement qui fait consensus.

Il faut être conscient que la surface disponible pour le personnel est actuellement très insuffisante, compte tenu des compétences transmises à la communauté. La loi prévoit d'autres transferts de compétences et en particulier la gestion des milieux aquatiques en 2018 et surtout l'assainissement à compter de 2020, ce qui nécessitera des locaux pour répondre aux besoins des communes.

La volonté est de créer un espace de travail adapté aux besoins futurs de la collectivité et un lieu permettant l'accueil des habitants dans les meilleures conditions.

La volonté de l'exécutif est également de répondre aux besoins de la collectivité en restant dans une



enveloppe financière conciliable avec les possibilités du territoire. Il n'est pas prévu, en particulier, la réalisation d'une salle permettant d'accueillir le conseil communautaire, sachant que beaucoup de communes disposent de tels équipements et les mettent gracieusement à disposition de la communauté.

Notre volonté est de créer des équipements utiles à l'ensemble de la population en respectant les engagements budgétaires pris en début de mandat.

Le Président  
Dominique Lemoine



Le Brenon à Vézelize



Concert de Jazz à Xirocourt

## PROJET DE TERRITOIRE LE PAYS DU SAINTOIS, DEMAIN ! ET À L'HORIZON 2025



LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES AINSI QUE LES ACTEURS DU TERRITOIRE ONT ENTREPRIS DEPUIS MARS 2016 UNE RÉFLEXION ET UN TRAVAIL SUR UN PROJET DE TERRITOIRE.

Suite à ces différentes rencontres, réflexions et échanges, le projet de territoire est formalisé, il sera présenté en juin 2017 au conseil communautaire pour sa validation.

Ce projet, concerté depuis le début de la démarche, est un projet partagé au service de l'ensemble des acteurs du territoire !

Venez nombreux à sa restitution et sa présentation qui se déroulera le lundi 3 juillet à 19h à Vaudigny (ancienne maison de l'environnement), autour d'un apéritif dinatoire et de l'intervention de la Cie Crachetexte.

### Historique

#### et grandes étapes du projet :

**Juin 2016** : à partir du diagnostic de notre territoire, les élus se sont attachés à dégager les orientations stratégiques et nécessaires à son développement.

**Novembre 2016** : les habitants ont pu s'exprimer, lors de 4 réunions publiques, abordant les thématiques de l'économie, de l'aménagement, des services et de la vie

**Décembre 2016** : Lors de 4 réunions, l'ensemble des élus et des acteurs du territoire ont travaillé à la définition des enjeux et des grandes orientations du projet

**De Janvier à avril 2017** : 4 commissions « projet de territoire » sont créées (commissions existantes de la CCPS et acteurs ressources du territoire) et ont travaillé à la définition et la formalisation d'un plan d'actions.

Toutes les infos : [http://www.ccpays-dusaintois.fr/votre communauté de communes/projet de territoire](http://www.ccpays-dusaintois.fr/votre-communauté-de-communes/projet-de-territoire)

Info

## COMPÉTENCE PLUI : LE SAINTOIS EN ROUTE VERS UN PLUI

DEPUIS LE 7 MARS 2017, LA CCPS EST DÉSORMAIS COMPÉTENTE EN MATIÈRE D'URBANISME, À LA SUITE DU TRANSFERT VOTÉ PAR LES COMMUNES.

En effet, la loi ALUR impose aux communes de mettre en compatibilité leurs documents actuels (cartes communales, PLU) avec le SCOT Sud 54 et les lois Grenelle de 2010. Afin d'aider les communes à faire face à ces obligations légales, mais également à se projeter sur le futur du Saintois en matière d'habitat et d'urbanisme, la CCPS a décidé de démarrer une procédure pour élaborer un Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi). Cette procédure, d'une durée de 4 à 6 ans, a pour objectif de mieux encadrer les opérations d'aménagement et les constructions, mais aussi d'aboutir à une vision plus cohérente de notre vaste territoire. Son élaboration se fera en étroite collaboration avec l'ensemble des communes et des habitants de la CCPS.



## SIÈGE DE LA CCPS EXTENSION DU BÂTIMENT ACTUEL

DEPUIS LA CRÉATION DE LA CCPS EN 2013, SON SIÈGE ADMINISTRATIF SE RÉVÈLE DE MOINS EN MOINS ADAPTÉ



En effet, les nouvelles compétences, l'accueil et le développement des permanences de nos partenaires (EIE, TDLU, ADSN, mission locale...) et l'accueil de personnel supplémentaire pour mener à bien les projets communautaires nécessitent davantage d'espace. Suite à une étude effectuée en juin 2016, l'extension du bâtiment actuel semble le projet le plus judicieux et le plus fiable. Le conseil communautaire a voté en mai 2017 l'acquisition du terrain nécessaire à cet agrandissement.

Aussi, tout en conservant notre actuel bâtiment, le nouveau siège se composerait d'une surface bâtie de + de 537 M<sup>2</sup> pouvant accueillir 13 bureaux, une salle de réunion indépendante, une surface de stationnement de 15 places avec la possibilité de stationner à couvert des véhicules techniques.

Tout en offrant une meilleure qualité d'accueil et de travail pour ses agents, ainsi qu'à ses partenaires, la CCPS souhaite développer davantage de services en proposant des espaces à disposition des partenaires locaux (associations, bibliothèques...). Un maître d'œuvre va être recruté pour lancer un marché de travaux avant la fin de l'année 2017. Dans l'attente de cet agrandissement, un bâtiment mobile d'une superficie de 36 m<sup>2</sup> a été installé afin de libérer 3 bureaux supplémentaires.

# BUDGET 2016

**LE BUDGET PRINCIPAL COMME LE BUDGET ANNEXE  
FONT L'OBJET DEPUIS 2013 D'UNE MAÎTRISE RIGOU-  
REUSE DES DÉPENSES.**

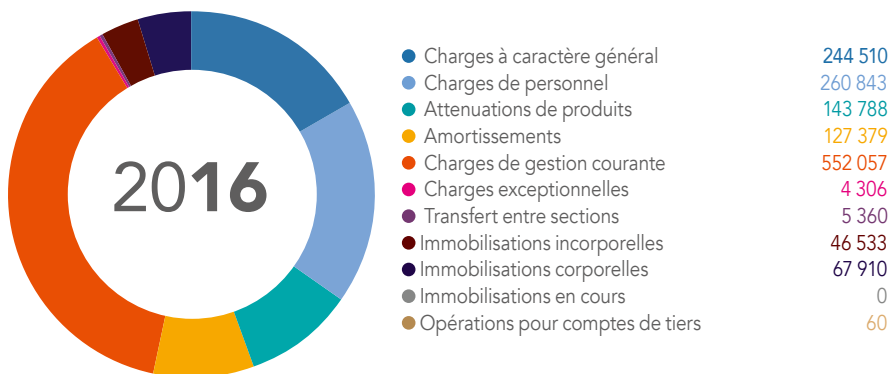
Le budget principal de la CCPS présente un excédent de 329 250 € malgré une baisse très significative des dotations de l'Etat : - 11.6 % de 2014 à 2016, soit en moyenne - 57 000 euros/an. Ce budget permet de mettre en œuvre la politique et les projets de la CCSP, il permet également d'anticiper sur les nouvelles prises de compétences : la création, la gestion et l'aménagement des zones d'activités économiques, artisanales et touristiques au 1<sup>er</sup> janvier 2017, la compétence Plan local d'urbanisme intercommunautaire en mars 2017, la gestion des milieux aquatiques et l'assainissement, respectivement en 2018 et 2020.

Les budgets 2016 et 2017 ont été votés en avril dernier avec, comme orientations prioritaires retenues : le développement des services et l'amélioration du cadre de vie des habitants, le soutien de l'activité économique et touristique, le soutien à l'activité associative et la lutte contre l'isolement et la précarité.

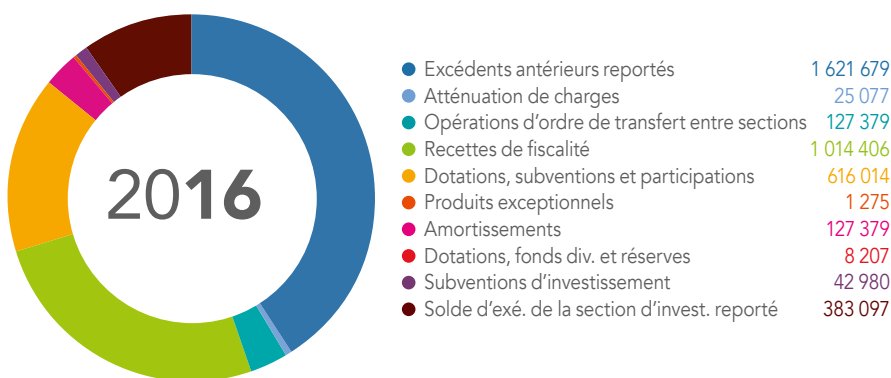
### Figurent ainsi au budget :

L'optimisation du siège de la CCPS, l'acquisition d'un véhicule et de bornes électriques, le FISAC, le développement de la Vélo Route Charles le Téméraire, l'élaboration d'un PLUI, l'agrandissement de la déchetterie du Saintois, le renfort des points d'apport volontaires et les équipements nécessaires et complémentaires pour la mise en place de la redevance incitative...

## DÉPENSES GLOBALES BUDGET GÉNÉRAL 2016



## RECETTES GLOBALES BUDGET GÉNÉRAL 2016



**En 2016, le volume des dépenses du budget principal atteint 1 493 745 € ; à cela en y ajoutant les dépenses du budget annexe, le budget global de la CCPS est de 3 321 303 €.**

## LE SAINTOIS ON "LIKE"

**AUJOURD'HUI, DE PLUS EN PLUS  
NOUS ORIENTONS NOS CHOIX  
EN FONCTION DU NOMBRE  
D'AVIS POSITIFS TROUVÉS SUR  
LE NET : UN RESTAURANT, UN  
LIEU DE VACANCES, UN SITE DE  
LOISIRS, ETC...**



Vélo route voie verte

Alors, que vous y soyez né ou que vous ayez choisi d'y habiter, à l'ère du « like » (aimer) parlez du Saintois autour de vous ! La meilleure publicité est bien le « bouche à oreille ».

Pourquoi ? Face aux métropoles nous devons défendre nos atouts, certes pour des raisons économiques, mais surtout pour la préservation de notre patrimoine. Ce ne sont pas seulement les « pierres » de nos villages qui témoignent d'un riche passé historique. Nos produits du terroir, nos centres équestres, nos parcours de randonnées sont la démonstration d'un environnement favorable à la découverte et à la détente...

La Communauté de Communes du Pays du Saintois s'attache à développer notre économie locale. Cela passe, entre autre, par le développement du tourisme. Déjà, plusieurs « chambre d'hôtes » ou Gîtes Ruraux ce

sont créés dans nos villages.

**Entre autres lieux inédits, sont à découvrir :**

- La Véloroute qui relie le Luxembourg à Lyon passe sur notre territoire. Il s'agit de la voie dite « Charles le Téméraire » qui circule le long des berges de la Moselle. La CCPS prévoit de rénover la portion qui passe sur notre Territoire, afin de la rendre praticable et attrayante.
- La Cité des Paysages qui présente les Espaces Naturels Sensibles de notre Territoire et de la Région. Des animations et expositions sont proposées tout au long de l'année dans un ancien couvent sur la Colline de Sion.

Alors, chers Amis du Saintois, soyez ambassadeurs de notre Territoire et participez à son développement !



# LES MOISSONS DE L'EMPLOI 2017

LES COMMUNAUTÉS DE COMMUNES DU PAYS DU SAINTOIS, DE MOSELLE & MADON ET PÔLE EMPLOI VAN-DOEUWRE ONT MIS EN PLACE POUR LA 3<sup>E</sup> ANNÉE CONSÉCUTIVE « LES MOISSONS DE L'EMPLOI ».

Du 27 au 30 mars 2017, 39 demandeurs d'emploi volontaires et formés sont allés à la rencontre des acteurs économiques du territoire.

Beaucoup d'échanges conviviaux ont eu lieu, véritables vecteurs de socialisation qui permettent notamment de sortir de l'isolement, reprendre confiance en soi et de relancer une dynamique de recherche d'emploi.

Cette année le concept a évolué et a fait place à des ateliers de formation l'après-midi. Au total quatre ateliers différents ont été



Les ateliers des moissons

proposés au cours de la semaine tels que des visites d'entreprise, un jeu interactif pour l'emploi, une préparation d'entretien d'embauche, des ateliers numériques et une conférence sur la création d'entreprise.



450 ENTREPRISES VISITÉES / 34 OFFRES D'EMPLOI RÉCOLTÉES PARMI :



Visite de moissonneurs à la boucherie Vallance de Vézelize

## JOURNÉE TYPE D'UN MOISSONNEUR

8H30

Accueil des moissonneurs (petit déjeuner, distribution du matériel, briefing sur la tournée)

9H-9H30

Départ des moissonneurs en binôme ou trinôme

11H30-12H

Retour des moissonneurs, saisie des questionnaires, échanges sur l'expérience vécue

12H30

Déjeuner en commun

14H00

Début des ateliers

16H-16H30

Fin des ateliers

A la suite des moissons, l'Espace Emploi de la CCPS prend le relais pour accompagner les personnes qui le souhaitent et proposer des réponses adaptées en fonction des besoins exprimés.

## TÉMOIGNAGES

« J'ai rencontré des personnes dans la même situation que moi »

« C'est une belle occasion pour échanger, connaître les entreprises et se faire connaître »

« Une action qui permet de créer une dynamique pour le recrutement »

« Les Moissons m'ont fait du bien, je suis remotivé et j'ai rencontré des gens super sympas ! »

## ESPACE EMPLOI

- Des entretiens individualisés avec les demandeurs d'emploi du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h.
- Une permanence délocalisée à Bainville-aux-Miroirs, dans les locaux proches de la mairie les jeudis de 9h à 12h (Uniquement sur RDV).
- Une location de scooters réservée aux personnes qui n'ont aucun moyen de locomotion pour se rendre à leur travail ou à une formation.
- Des cours d'initiation informatique sont proposés pour l'autonomie dans les démarches de recherche d'emploi.

## RETOUR SUR

### Les Bons Plans du Saintois

Cette action est réalisée en collaboration avec les partenaires de l'Espace Emploi : le Relais Familles, PARTéGO, la Mission Locale et la Maison Départementale des Solidarités. L'objectif est d'informer les différents publics sur les structures et les « Bons Plans » qui existent dans le Saintois dans le domaine de l'emploi, de la culture, de l'alimentation, du droit du travail... mais également sur les dispositifs existants tels que Tedi'Cov, mobilité solidaire... Cette année, cette action a eu lieu aux restos du cœur le 3 mars à partir de 9h.

Toutes les informations sur l'Espace emploi, Les Moissons de l'emploi, les actualités sur le site de la CCPS : <http://www.ccpaysdusainois.fr/Emploi>.

Info

# FISAC : DES ACTIONS D'AIDES CONCRÈTES POUR NOS ENTREPRISES ET NOS COMMERCES !

En décembre 2015, votre communauté de commune a répondu à l'appel à projet " FISAC " auprès de la DIRRECTE (Directions régionales des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi) au regard des enjeux pour nos entreprises et commerces du territoire. Notre candidature a été retenue en juin 2016, ce qui a permis à la commission économie-tourisme de travailler sur les modalités techniques de chaque volet, le règlement et le plan de communication pour s'assurer du plein succès auprès des acteurs économiques.

Ce fond d'intervention se traduit au travers de 4 volets spécifiques correspondant aux réalités et aux besoins "de coup de pouce" pour certaines entreprises qui souhaiteraient dynamiser leurs activités.

Toutes les entreprises artisanales et commerciales, prestataires de services et auto entrepreneurs, implantés sur une des communes de la Communauté de communes sont éligibles si leur chiffre d'affaires est < à 1 000 000 € HT ou ayant une surface de vente < à 400 m<sup>2</sup>:

- **Volet 1** : Aménagement extérieur, vitrines et enseigne.
- **Volet 2** : Modernisation de l'outil de production.
- **Volet 3** : Accessibilité PMR (Personnes à mobilité réduite).
- **Volet 4** : Aménagement intérieur, création de sites internet.

Ces différents volets ont été construits à partir d'une méthodologie basée sur le constat, les objectifs à atteindre et la nature des travaux subventionnables.



M. Thierry Vouaux, boulanger à Diarville, a pu bénéficier d'une aide dans le cadre du FISAC individuel pour l'acquisition d'un véhicule électrique entièrement équipé pour ses tournées (panier à pain, lave main, groupe réfrigérée, étagères et rayonnages...).



Le FISAC, Fond d'intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce est un dispositif d'Etat permettant de promouvoir une offre de proximité qui répond à l'évolution des attentes des consommateurs, mais aussi d'accompagner ces acteurs économiques dans la modernisation et le développement de leurs activités.

## SUBVENTION ET BUDGET GLOBAL

Les montants des subventions sont compris entre 40% et 50% (dans le cadre du volet accessibilité) et émanent pour 20% par le FISAC (Etat) et pour 20 ou 25% sur les fonds propres de la communauté de communes. La subvention globale de l'Etat est de 43 330 €, l'accompagnement de la CC à hauteur de 56 570 €, pour un plan de financement prévisionnel global de 210 400 € pour la période 2016-2018.

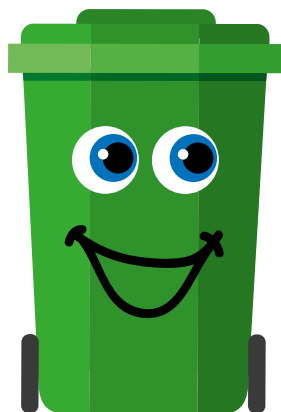
Le conseil communautaire du 31 mai dernier a délibéré à l'unanimité le contenu et le déploiement de cette "opération FISAC" qui s'inscrit pleinement dans la volonté politique de l'exécutif d'accompagner les entreprises du territoire et d'améliorer leurs attractivités et leurs valeurs ajoutées auprès de tous les habitants du territoire.

Une communication à toutes les entreprises, les mairies, va être lancée, ainsi qu'un espace sur le site Internet de la CC avant la fin du mois de juin pour promouvoir cette action forte et pertinente.



# REDEVANCE INCITATIVE

LA DISTRIBUTION DES BACS, DES SACS PAYANTS, DES CARTES ABRI BAC SE FINALISE ! LE MOYEN DE COLLECTE DISTRIBUÉ SERA UTILISÉ OBLIGATOIREMENT À PARTIR DU 1ER JUILLET, DATE DE DÉMARRAGE DE LA REDEVANCE INCITATIVE POUR UNE PÉRIODE TEST DE 6 MOIS.

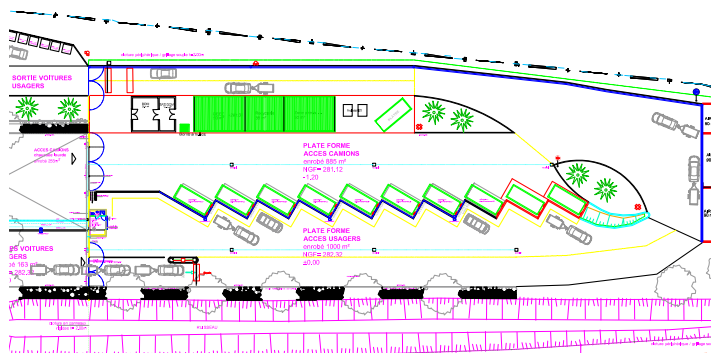


La période test, de juillet à décembre 2017, vous permettra de prendre connaissance du coût de votre production de déchets, avec une facture fictive envoyée en janvier 2018. Cette facture sera basée sur une grille tarifaire provisoire, qui vous sera communiquée début juillet. La tarification définitive de la Redevance Incitative sera votée par le Conseil Communautaire de décembre 2017, pour application à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2018.

Toutes les informations utiles sur [www.ccpaysdusaintois.fr](http://www.ccpaysdusaintois.fr) rubrique Vivre > Environnement

Info

## VOTRE DÉCHETTERIE VA S'AGRANDIR POUR L'ÉTÉ 2018 !



Plan prévisionnel de la future déchetterie du Saintois suite à l'étude préalable

Suite à la mise en place de la redevance incitative, la CCPS va adapter sa déchetterie. Le réaménagement de cette dernière permettra de créer une plate-forme de stockage des déchets verts, de collecter les pneus, de mettre en place une recyclerie, d'acquies un nouveau local pour les Déchets Dangereux des Ménages (DDM). Pour plus de sécurité, la circulation se fera à sens unique après travaux. Le Maître d'Œuvre retenu pour ce projet est l'entreprise Consilium basée à Charmes. Durant la période de travaux, votre déchetterie restera ouverte.



# LE SERVICE DE MOBILITÉ SOLIDAIRE



## TÉMOIGNAGES

### BÉNÉFICIAIRE

« Suite à un problème de vision (DMLA), Mme Martin, 79 ans, ne pouvait plus conduire. Son mari ne conduisait déjà plus depuis 19 ans car il est atteint d'Alzheimer. Les lignes de bus ayant toutes été supprimées, les commerces ayant désertés le village et la solidarité familiale restant limitée (car les belles filles travaillent), il devenait difficile pour le couple de sortir.

Un chauffeur de Roues Libres lui a parlé de mobilité solidaire. Depuis elle utilise le service pour faire ses courses tous les 15 jours, aller chez le dentiste et chez le docteur.

### CONDUCTEUR

M. Pequignot a découvert par hasard le dispositif en emmenant sa petite fille aux activités de familles rurales. Il éprouve une forte volonté d'aider les autres et maintenant un lien d'amitié s'est créé avec les autres personnes de Mobilité Solidaire. Il aime voir les gens heureux et parvient à stimuler la parole des plus timides lorsqu'il emmène son petit-fils durant les trajets.

Même s'il est beaucoup sollicité (parfois plusieurs fois par semaine matin et après-midi) et que cela présente parfois des contraintes, il dit toujours « oui ».

### LE SERVICE DE MOBILITÉ SOLIDAIRE EN 2016

25 conducteurs bénévoles • 102 bénéficiaires  
626 déplacements par an • Environ 43 km  
par déplacement • 2 764 km parcourus  
pour des bénéficiaires du Saintois.

**NOUS RECHERCHONS :** Vu l'ampleur prise par le service (plus de 100 bénéficiaires inscrits !), des conducteurs bénévoles sont activement recherchés. Toute personne sensible au lien social et disposant de temps, même réduit, peut devenir conducteur bénévole. Il s'agit avant tout de personnes sensibles aux relations humaines qui ont un rôle primordial pour le maintien du lien social en milieu rural. Le conducteur ne fait pas que transporter la personne. Il peut, si la personne le souhaite, l'accompagner (démarches administratives, courses, attente chez le médecin...) et l'attendre dans un délai de 2 heures maximum. Le conducteur bénévole est dédommagé à hauteur de 0.35€ par km pour l'utilisation de son véhicule.

Pour plus d'information, n'hésitez pas à contacter Familles Rurales CIEL à Colombey les Belles au 09 77 76 23 40

Info

## LE SERVICE RÉNOV'ÉNERGIE

Vous souhaitez améliorer votre habitation ou réaliser une rénovation énergétique ? Le service Rénov'Energie vous conseille et vous accompagne gratuitement, quel que soit votre projet. Un technicien qualifié se déplace à votre domicile et peut réaliser un bilan énergétique de votre logement afin de vous aider à prioriser les travaux et concevoir le projet dans sa globalité. Il vous accompagne également dans la recherche de devis et d'aides financières, en fonction des ressources du ménage et du type de travaux effectué. Rénov'Energie c'est surtout un réseau de professionnels qui vous conseille techniquement (sur le choix des matériaux d'isolation adaptés à leur type d'habitation) et juridiquement (sur les travaux, les entreprises ou les prêts auprès des banques).



Info

Contactez la CCPS,  
tél: 03 83 52 47 93  
contact@ccpays  
dusaintois.fr  
puis vous pourrez être  
accompagné dans vos  
démarches par Aurélie  
Retournat-Witz

## VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE



« Dès que se pose la question du temps de lire, c'est que l'envie n'y est pas. Car, à y regarder de près, personne n'a jamais le temps de lire. Ni les petits, ni les ados, ni les grands. La vie est une entrave perpétuelle à la lecture » - Daniel PENNAC « Comme un roman » 1992.

La Communauté de Communes du Pays Saintois a souhaité inscrire dans son développement, ses objectifs, son projet de territoire le développement de la lecture pour tous et faire se rapprocher les initiatives locales dans une collaboration positive au développement de la lecture en complément des autres activités culturelles : théâtrales, musicales,...

Des bibliothèques locales existent sur notre territoire. Elles sont actives, menées par des bénévoles particulièrement investis, souvent soutenues par les mairies en subventions, dotations, mises à disposition de locaux, ... Elles sont en relais avec les services de la bibliothèque Départementale qui souhaitent prendre une part ac-

tive à nos envies de développement : mise à disposition de livres, de photos, d'expositions, mais aussi collaboration technique, ... On peut constater également le développement des espaces 'lecture' de rue dans nos villages (« Boîte à lire » à Vroncourt et « bibliothèque pour tous » à Omelmont) qui permettent de façon simple et solidaire de faire partager ses coups de cœur 'lecture', d'emprunter des ouvrages, d'en mettre à disposition. Le livre est et sera toujours le trait d'union entre les hommes et les générations. Il permet aux uns de fixer leur temps, aux autres de se l'approprier, aux autres encore de se projeter dans l'avenir. Chacun de nous va trouver ou pas trouver dans une lecture une forme d'équilibre à sa vie et ses pensées. La CCPS souhaite prendre une part active au développement culturel de son territoire et soutiendra toutes les bonnes initiatives locales, associatives qui permettront au plus grand nombre de satisfaire leur curiosité.

« On aime toujours un peu à sortir de soi, à voyager, quand on lit » Marcel Proust « Sur la lecture ».

Plus d'information sur  
<http://www.ccpaysdusaintois.fr/se-divertir/loisirs>

Info

## QUELQUES RDV À NE PAS MANQUER CET ÉTÉ

### JUILLET 2017

**Dimanche 2**  
**15h30**, Récital Concertiste,  
entrée libre, Amis de l'Orgue  
de Vézélise  
Eglise de Vézélise

**Mercredi 5 juillet**  
**20h30**, projection du film  
« Qu'est-ce qu'on attend? »  
École de Tantonville

**Samedi 8**  
**19h**, Spectacle de Plein Air  
« Sous le feu des projecteurs »  
à Crantenoy, 3€, Le Revaux

**Samedi 8**  
**20h30**, Spectacle Soirées  
d'Étreval – 10€ tarif plein/  
7€ - de 18 ans.  
Mon Association  
Château d'Étreval

**Samedi 8**  
**20h30**, Concert « Les petits  
chanteurs à la Croix de Bois »  
Magasin Horizons Solidaires  
Basilique Notre Dame de  
Sion

**Vendredi 14**  
**7h-19h**, Atelier créatif  
Bonhommes de Bois  
Cité des Paysages Sion

**Dimanche 16**  
**15h30**, Concert Conférence  
Bach et l'Orgue Français  
entrée libre, Amis de l'Orgue  
de Vézélise  
Eglise de Vézélise

**Vendredi 21**  
**17h15 et 18h15**,  
Conte « Le secret des arbres »  
Cité des Paysages, Sion

**Vendredi 28**  
**17h-19h**, Spectacle  
à la rencontre d'Alter Aleph  
Cité des Paysages, Sion

**Dimanche 30**  
**15h30**, Concert par le duo  
Cardellino, entrée libre,  
Amis de l'Orgue de Vézélise  
Eglise de Vézélise

### AOÛT 2017

**Vendredi 4**  
**17h-19h**, Contes  
« Petits contes mitonnés  
de Julie André »  
Cité des Paysages, Sion

**Vendredi 11**  
**17h-19h**, Animation :  
Le gaspillage dans tous  
ses états  
Cité des Paysages, Sion

**Mardi 15**  
Messes et célébration  
mariale, Basilique de Sion,  
Sanctuaire de Sion

**Mardi 15**  
**15h30**, Concert Conférence  
Chants et Orgue,  
entrée libre,  
Amis de l'Orgue de Vézélise  
Eglise de Vézélise

**Judi 24**  
Journée rassemblement  
petits enfants et grands-pa-  
rents, Basilique de Sion,  
Sanctuaire de Sion

### SEPTEMBRE 2017

**Dimanche 3**  
**15h30**, Concert Conférence  
Duo Cornet à Bouquin  
et Orgue, entrée libre,  
Amis de l'Orgue de Vézélise  
Eglise de Vézélise

**Samedi 9 et Dimanche 10**  
Weekend festival pour  
les 40 ans du  
Foyer Rural de Praye  
Praye

**Samedi 16 :**  
**19h**,  
2 spectacles de théâtre, 10 €  
Houdreville, théâtre des  
aperçus de Crevéchamps

**Du 16 au 24**  
**14h-18h**, Salon de Peinture  
Hal'Art 2017  
Halles de Vézélise,  
entrée libre, Association du  
Grenier des Halles

**Les 29 sept. et 1<sup>er</sup> octobre**  
Weekend spécial musical,  
Eglise de Vézélise, entrée  
libre Amis de l'Orgue de  
Vézélise.

### MAIS AUSSI...

**De juin au 1<sup>er</sup> octobre, tous les dimanches de 14h à 19h**  
Exposition « A vous de voir », entrée libre.  
Galerie TEM à Goviller

**De avril au 7 octobre, tous les samedis de 14h à 18h**  
Exposition à l'Espace Mémoire Lorraine 1939-1945, entrée  
libre, Vézélise.

**De mai au 30 septembre, tous les dimanches et jours  
fériés de 14h à 18h** Visite du Château de Thorey Lyautey,  
Thorey Lyautey.

**De mai au 30 septembre, tous les dimanches de 14h30 à  
18h** Visite du Musée Agricole et Rural, Vroncourt.

# LA CCPS SE MET AU VERT



100% TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE TERRES DE LORRAINE

Dans le cadre d'un appel à projet Territoire à énergie positive, la communauté de communes a investi dans un véhicule électrique Renault Zoé à destination de ses agents afin de permettre de silloner le territoire proprement avec une autonomie de près de 300 km réelle ! (ce projet a été subventionné par l'État à 80 %).

L'investissement comprend également l'acquisition de deux bornes de recharge et une étude est actuellement en cours pour déterminer l'implantation la plus pertinente de ces bornes sur notre territoire. Cette étude s'effectue en lien avec les communautés du Pays Terre de Lorraine, le département et également le Grand Nancy pour assurer une compatibilité de nos bornes avec celles de la métropole et établir un véritable maillage sur le territoire au service des usagers.

## LE SYSTÈME D'ÉCHANGE LOCAL DU SAINTOIS (SEL) : « POUR CHANGER, ÉCHANGEONS » !

C'est une association de personnes qui souhaite échanger des coups de mains, des savoirs, des biens, sans échanger d'argent. Cela permet de tisser des liens, participer à la transition vers une société plus juste, s'enrichir les uns des autres, développer une économie circulaire et solidaire, etc.



Contact : Relais Familles du Saintois - 03 83 53 39 08  
seldusaintois@gmail.com et sur Facebook

Info

### Contact CCPS

21, rue de la Gare -54116 TANTONVILLE  
Tél. : 03 83 52 47 93 - Fax : 03 83 52 51 87  
contact@ccpaysdusaintois.fr  
www.ccpaysdusaintois.fr

Ouverture :  
Lundi > Vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h,  
fermé le mercredi après-midi  
Standard téléphonique du lundi > vendredi  
de 9h à 12h et de 13h à 17h.

### Déchetterie

Située entre Tantonville et Omelmont après la gare de Tantonville, direction Omelmont RD : D9C - contact@ccpaysdusaintois.fr  
Horaires : à consulter sur le site de la CCPS :  
http://www.ccpaysdusaintois.fr/vivre/environnement

### Terre de Lorraine Urbanisme

BP 20069 - 54203 Toul Cedex,  
Tél. : 03 83 63 76 70, du mardi au vendredi  
matin - accueil-tdu@cc-mosellemadon.fr

### Pays du Saintois Lettre d'information de la communauté de communes - Numéro 7

**Tirage** : 6500 ex. Editée par la communauté de communes du Pays du Saintois.

**Directeur de la publication** : Didier Lemarquis.

**Comité de rédaction** : Dominique Lemoine, Alain Thiaucourt, Dominique Vollmar, Didier Lemarquis, Augustin Leclerc, Francis Haye, Patrick Graeffly, Serge Crociati, Richard Doublier, Lise Rinckert, Lucie Cretel, Sylvain Balland, Adeline Jacques, Loïc Condé et Lorraine Mafféis.

**Chargée de projet** : Sophie Gerardin.

**Graphisme** : Ubdesign.

**Imprimerie** : l'ami.net

**Crédits photos** :

Guy Gauthier et CCPS.

### Espace emploi

Vous souhaitez être accompagné dans vos démarches, Lucie Cretel vous accueille, vous oriente et vous accompagne du lundi au vendredi de 9h-12h et de 14 h-17h, le mercredi de 9h à 13h.  
21 rue de la Gare, 54116 Tantonville, 03 83 52 45 41, lucie.cretel@ccpaysdusaintois.fr



Les familles à énergie positive !

## DÉFI RELEVÉ

Avec 30 familles inscrites et formées aux écocgestes, dont 20 ayant renseigné leurs consommations jusqu'à fin avril, le succès est au rendez-vous de cette première édition du défi FAEP ! Des habitudes plus économes prises par les participants de nos 3 équipes (Thorey-Lyautey ; Parents d'élèves de Vézelize, et agents de la CCPS), ont permis d'économiser 22 460 kwh ! C'est à dire l'équivalent de 2 200 litres de fuel ! Des économies importantes pour préserver sa planète et son portefeuille, qui n'ont demandé aucun investissement. À l'échelle du Pays Terres de Lorraine c'est 3 tonnes de CO2 et 126 600 kwh économisés par les 60 familles ayant participées jusqu'au bout. Prochaine étape, la fête de fin du défi, ouverte à tous et gratuite, le samedi 24 juin à la base de loisirs de Favières. Venez nombreux !